

Le « Clos de la Garenne » est un projet de reconquête d'une friche urbaine de 2,2 hectares se situant en entrée nord du bourg. Le site accueillait un centre de formation professionnelle BTP laissé à l'abandon. Le projet, aujourd'hui réalisé, a reçu le Trophée de la Qualité Urbaine au regard des thèmes d'excellence de l'opération.

Le projet est le résultat d'une collaboration continue entre l'aménageur, la commune, le CAUE et la DDT 78.

Le résultat de cette collaboration est une opération d'aménagement harmonieuse de 33 lots qui a permis l'élimination d'une friche urbaine disgracieuse et dangereuse, la requalification de l'entrée de ville, une mixité fonctionnelle et sociale à l'échelle du quartier (avec la micro-crèche, une activité artisanale et la construction de logements sociaux).



Le Clos de la Garenne

DATES CLÉS

Octobre 2011 - Obtention du permis d'aménager

Février 2012 - Travaux de la 1^e phase

Octobre 2012 - Démarrage des constructions

Mars 2017 - Rétrocession des espaces communs à la Ville

CHIFFRES CLÉS

2,2 hectares aménagés

7 000 m² de surface plancher

Logements :

- ◆ 30 terrains à bâtir
- ◆ 4 logements sociaux

Équipement :

- ◆ une micro-crèche

Activités :

- ◆ un îlot à vocation artisanale

4,2 M€ de chiffre d'affaires TTC

ÉQUIPE

◆ **GP ARCHITECTES**
Maîtrise d'œuvre
architecture et urbanisme

◆ **SODEREF**
BET VRD

◆ **G.E.F.A**
Géomètre